



MOTION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE NATIONALE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

A la demande du Directeur de Guyane, le DRH du ministère a engagé, fin 2016, une procédure disciplinaire à l'encontre de Mme Henriette HENRY, contrôleuse du travail. Henriette, par ailleurs représentante du personnel CGT, risque une rétrogradation ou une suspension de 3 mois à 2 ans !

Il est reproché à Henriette d'avoir tenu des propos discriminatoires, d'avoir porté atteinte à la dignité de ses fonctions et, enfin, d'avoir violé son devoir de réserve, son obligation de neutralité et son obligation déontologique de dignité, à la suite d'une altercation avec une collègue qui, la vieille, lui avait adressé un courriel extrêmement agressif se terminant par « *t'es pas foutue de réussir le grade d'Inspecteur, reste à ta place* ».

Entendant de la part de cette même collègue des propos se terminant par « *négresse* », Henriette, victime depuis des années d'agissement discriminatoires (propos vexatoires, courriels humiliants, placardisation... en raison notamment de ses engagements syndicaux), a rappelé qu'elle était « *chez elle* » en Guyane, puis éclaté en sanglots. Humiliée, désorientée, et bafouée dans sa dignité, l'agente a crié sa souffrance accumulée depuis tant d'années.

L'Administration qui n'a rien fait depuis qu'Henriette est victime de propos discriminatoires, dénoncés maintes fois, a été beaucoup plus réactive pour engager une procédure disciplinaire avec à la clé une sanction encourue extrêmement lourde. La victime se retrouve dans le rôle de l'accusée.

La Commission exécutive nationale de la CGT Finances Publiques apporte tout son soutien à Henriette et exige l'abandon de toute procédure disciplinaire à l'encontre de notre camarade.

Quand on attaque un militant de la CGT, on attaque toute la CGT.

A Madame El Khomry,

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, 127 rue de Grenelle, 75007 Paris

Copie au SNTFFP-CGT 39-43 quai André Citroën 75015 PARIS – syndicat.cgt@travail.gouv.fr

Montreuil, le 5 mai 2017

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels :

cgt@dgfp.finances.gouv.fr

dgfp@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

facebook  @cgt.finpub

twitter  @cgt_finpub